

Lettre d'information – Automne 2021

VEGAPLAN / CODIPLAN

Crise sanitaire – les mesures dérogatoires prennent fin le 31.12.2021 !

En 2020, les contrôles dans les exploitations agricoles ont dû être temporairement suspendus à cause du Covid-19. Afin de ne pas mettre en danger la santé des opérateurs et des auditeurs, l'AFSCA a offert la possibilité de reporter les audits d'autocontrôle sans impact négatif sur la contribution annuelle de l'AFSCA. Cette mesure exceptionnelle expirera bientôt. L'AFSCA a fixé le 31.12.2021 comme date ultime à laquelle il faut avoir réacquis la validation de l'autocontrôle pour tous les certificats qui ont expiré entre janvier 2021 et fin décembre 2021. Les opérateurs dont la validation a été interrompue en raison de la crise sanitaire doivent donc être recertifiés au plus tard le 31.12.2021. Si tel est le cas, le bonus sur la contribution annuelle de l'AFSCA sera automatiquement octroyé.



Afin de garantir la correspondance entre les certificats d'autocontrôle et ceux des cahiers des charges privés, des prolongations administratives ont été exécutées mensuellement sur les certificats Vegaplan/Codiplan dans notre banque de données. Cette mesure exceptionnelle va prendre fin le 31.12.2021. A partir de cette date, les audits de prolongations devront à nouveau être exécutés dans les quatre semaines qui précèdent la date de fin du certificat en cours. Ce délai de 4 semaines est important afin que le producteur puisse, le cas échéant, corriger les éventuels manquements avant la date d'expiration du certificat. Gardons à l'esprit qu'une interruption de la validation de l'autocontrôle peut avoir des conséquences négatives sur le montant de la contribution annuelle de l'AFSCA.

Vous pouvez vérifier le statut de certification de votre exploitation sur notre [banque de données](#):

<https://prod.primaryproduction.be/login>.

Si vous n'avez pas encore de login pour notre banque de données, il vous suffit d'en faire la demande par e-mail à info@vegaplan.be, en mentionnant votre numéro d'entreprise.

